

→ Organiser son travail scolaire : un gain de temps !

Une tâche dont il ne faut pas sous-estimer l'importance



Le jeune qui organise son travail y trouve un double intérêt : D'abord, cela lui facilite la vie... Il gagne du temps, il évite les dépenses d'énergie inutiles...

Mais surtout, c'est là l'occasion, pour le jeune, de dominer la situation et de prendre confiance en lui : il se pose en « manager » de son travail scolaire, il l'organise au lieu de le subir.

Encourager le jeune à réfléchir à l'organisation de son travail et à la mettre en place va être, pour le bénévole, un moyen de le **motiver**, en lui faisant prendre conscience de sa **capacité à gérer** la matière scolaire.

C'est une approche qui sera effectuée avec profit dès les premières séances.



L'organisation du travail se fait à deux niveaux : gestion du matériel et gestion du temps.

> La gestion du matériel

Il s'agit de recenser les différents livres, cahiers, carnets..., les crayons, compas, règles...qui sont nécessaires et leur assigner une place. Sur un bureau, une étagère, ou, si ce n'est pas possible, dans une trousse, un carton... Il s'agit aussi de pouvoir identifier rapidement les différents livres et cahiers : le jeune pourra choisir des couleurs différentes, des gommettes, des étiquettes...Une manipulation qui permet de **s'appropriier le matériel scolaire**.

Enfin, l'emploi du temps sera affiché ou placé de manière à pouvoir être consulté facilement.

> La gestion du temps

Cela suppose de déterminer quand « on fait les devoirs ».

Chaque jeune, en fonction des exigences scolaires mais aussi de ses disponibilités personnelles, doit définir les plages de temps réservées au travail à la maison. Il signe ainsi avec lui-même une sorte de contrat, **il met en place une règle** qu'il se sentira valorisé de ne pas transgresser. **Sur ce plan, il est déjà en mesure de réussir.**



Quand le travail à faire est donné au jour le jour (primaire)

l'enfant devra décider à quel moment de la soirée il commence à faire ses devoirs : juste après le goûter ? Après ¼ d'heure ? Une demi-heure ?

Le bénévole peut proposer à l'enfant de noter sur un calendrier spécial, chaque jour, l'heure à laquelle il s'est mis au travail et, même, de manière ludique, son humeur du jour...

Quand le travail est donné à l'avance

En s'aidant de l'emploi du temps et de ses contraintes éventuelles, le jeune va concevoir l'organisation de son travail (matières, jours, temps estimé)

Cela peut faire l'objet d'un planning écrit et, avec l'aide du bénévole, d'une réflexion plus approfondie (et si tu as un empêchement ce jour là, quand le feras-tu ?)

